

AFFAIRE No 17 - REALISATION D'UN PLATEAU VERT A PRIMA

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis envisage de réaliser un Plateau Vert à Prima.

Les travaux consisteraient en :

- la préparation du fond de forme,
- l'engazonnement,
- la mise en place d'une clôture,
- la réalisation d'un réseau d'arrosage.

Cette opération estimée à 240 000 Francs sera financée en totalité par une subvention du Conseil Régional, sur les crédits de 1984.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce programme,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et, en cas de résultat infructueux, à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

Le Secrétaire donne lecture de l'avis des Commissions.

Les Commissions des Travaux Publics, E.C.T.L. et Finances émettent un avis favorable.

M. ANNETTE : La subvention du Conseil Régional couvre-t-elle la totalité des dépenses ?

M. GERARD M. : Oui.

LE MAIRE : Je mets aux voix.

LE RAPPORT EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Reçu à la Préfecture
le 03/01/1985

---o-o-o0o-o-o---